

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION DES LETTRES DE CRÉANCE DE M. MATEKENYA MKONA, AMBASSADEUR DU MALAWI, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MARDI 9 NOVEMBRE 1982.

9 NOVEMBER 1982 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur l'ambassadeur,

- C'est avec un grand plaisir que je reçois aujourd'hui les Lettres qui vous accréditent en France en qualité d'ambassadeur de la République du Malawi.

- Malgré leur éloignement, des liens se sont noués entre nos deux pays dès la proclamation de l'indépendance du Malawi en 1964. Depuis, les relations entre nos deux pays n'ont cessé de se renforcer, toujours plus confiantes et amicales, et une visite du président Kamuzu Banda l'an prochain en France pourrait en apporter la consécration.

- Aujourd'hui, la France suit avec un intérêt tout particulier les efforts menés par votre pays, vers un développement autocentré marqué notamment par l'autosuffisance alimentaire. C'est là une voie que j'estime personnellement pleine de promesses et sur laquelle s'orientent nos efforts de coopération.

- Si mon pays souhaite appuyer dans la mesure de ses possibilités l'oeuvre de développement que le Malawi entreprend c'est notamment parce que la France estime qu'un effort particulier doit être réalisé par la communauté internationale en faveur des pays en développement qui, tels que le vôtre, subissent les graves effets de l'enclavement. J'ai rappelé à la séance d'ouverture de la conférence de Paris sur les pays les moins avancés à laquelle participait le Malawi, mon souci d'une solidarité mondiale accrue pour ceux-ci. J'y ai également exprimé ma conviction qu'une action vers les plus pauvres ne pourrait prendre toute sa signification que dans-le-cadre d'une stratégie globale de développement.\

En ce qui concerne plus particulièrement l'Afrique australe, les efforts entrepris pour le développement économique et social ne donneront des résultats satisfaisants que dans la mesure où le problème de la paix et de la sécurité aura pu être résolu. Or cette région du continent africain se trouve encore - il faut le regretter - dans un -état de tensions aiguës. A cet égard la situation en Namibie est l'élément le plus préoccupant. Vous avez rappelé à ce sujet monsieur l'ambassadeur, l'action que mon pays mène au sein du groupe de contact pour rechercher une issue pacifique et négociée à la question de l'indépendance de la Namibie.

- Je puis vous assurer que pour cette question et pour ce qui concerne l'ensemble de la région, la France entend aboutir à la reconnaissance des légitimes aspirations des populations concernées, afin qu'elles obtiennent la liberté et la dignité à laquelle elles ont droit.

- En formant mes meilleurs voeux pour un heureux déroulement de votre mission en France, je vous prie de transmettre à Son Excellence le Docteur Kamuzu Banda les assurances de ma haute considération, auxquelles je joins l'expression de mes souhaits sincères et chaleureux pour le bonheur, le développement et la prospérité du peuple malawite.\